

RELECTURE DES ENJEUX POLITICO-ATAVIQUES DES RIVALITES « EKONDA-ESWE » AU SANKURU 59 ANS APRES

Par

Blaise EKONGOLA DJANGA ON'ETANDA

Apprenant au 3^e cycle en Droit à l'Université de Kinshasa

RÉSUMÉ

Située au cœur de la RDC, la province du Sankuru est parmi les espaces les plus marqués par la recrudescence des conflits intercommunautaires dont le plus marquant est celui dit « Ekonda-Eswe » (gens de la forêt contre gens de la savane) avec la bataille rangée de mai 1963 au cours de laquelle plus d'une centaine de personnes périrent de part et d'autre. Au-delà des dégâts matériels et humains causés par ces querelles fratricides, cette situation a entraîné une césure dans le tissu sociologique constitué par les descendants de l'ancêtre Onkutshu-Membele, disséminés à travers les six territoires de l'actuelle province du Sankuru. Aujourd'hui, 59 ans après cet affrontement, les mêmes maux (culte de la préséance, auto-valorisation agressive, indifférence-mépris, etc.) persistent parmi les élites sankuroises dont quelques membres professent la théorie de la division, de la haine et de l'injustice dans leur vie quotidienne.

Mots-clés : *Conflit « forêt-savane », Enjeux politiques, Atavismes, Acteurs politiques.*

ABSTRACT

Located in the heart of the DRC, the province of Sankuru is one of the areas most marked by the resurgence of inter-community conflicts, the most notable of which is the so-called "Ekonda-Eswe" (people of the forest versus people of the savannah) with the pitched battle of May 1963 during which more than a hundred people died on both sides. In addition to the material and human damage caused by these fratricidal quarrels, this situation led to a break in the sociological fabric formed by the descendants of the Onkutshu-Membele ancestors, who are scattered throughout the six territories of present-day Sankuru province. Today, 59 years after this confrontation, the same ills (cult of precedence, aggressive self-esteem, indifference-disdain, etc.) persist among the Sankuru elites, some of whose members profess the theory of division, hatred and injustice in their daily lives.

Keywords: *"Forest-savannah" conflict, Political stakes, Atavisms, Political actors.*

INTRODUCTION

D'aucuns pourraient nous reprocher de remonter au déluge et de raviver les rancœurs déjà éteintes avec le temps, en évoquant ce passé contrariant dont personne de normalement constitué au Sankuru peut être fier. Certes, il est difficile de rouvrir cette page noire de notre histoire sans égratigner les uns et chatouiller les autres. Mais c'est le prix à payer pour une réconciliation sincère et durable entre les communautés qui ont en partage la province du Sankuru. Car le passé n'est pas passé ; il est toujours présent en nous et permet de baliser l'avenir. Si les communautés Ekonda (gens de la forêt) et Eswe (gens de la savane) veulent un jour établir des rapports mutuellement avantageux entre eux, il importe que ce soit en sachant, de part et d'autre, de quoi leur passé a été fait. Car, comme le disait Raymond Aron, « *l'histoire des peuples ne se déroule pas en ligne droite, sur une surface plane. Un peuple s'affirme en surmontant les épreuves que lui réservent ses échecs aussi bien que ses succès, il progresse de crise en crise* »¹.

Après avoir traversé le pays en conquérant pour s'installer à l'endroit qu'ils occupent actuellement, les peuples du Sankuru (Kusu-Tetela) n'ont pas cessé de guerroyer même entre eux. Dans l'histoire du Congo (Zaire), ils ont de la sorte acquis la réputation d'une ethnie guerrière². Leur attitude déterminée qu'ils auront face aux esclavagistes arabes d'abord³, aux sbires de l'État Indépendant du Congo de Léopold II⁴, ensuite, et plus tard dans les rangs de la Force Publique ou ailleurs⁵, prouva que cette réputation était loin d'être usurpée. A l'évidence ils étaient d'une bravoure incontestable. Au cours de leurs migrations, ils s'étaient frayé un passage au milieu d'autres peuplades à la force de la lance et du bouclier pour se constituer un espace propre à eux sur les deux rives de la Lomami.

Ils n'en ont pas moins continué à se livrer des luttes intestines entre clans pour l'occupation du territoire, particulièrement sur la rive gauche de la Lomami où des escarmouches se sont multipliées entre sous-groupes rivaux en quête des meilleurs espaces pour s'installer après leurs migrations. Ces luttes intestines et les antagonismes inter-claniques qui s'ensuivaient ont contribué à la désintégration de la société traditionnelle, à la cristallisation des atavismes

¹ ARON R., cité par MULUMBA KABUAYI F., « Réflexions sur la responsabilité des intellectuels dans la crise en RDC », in *Le Potentiel*, Kinshasa RDC, Janvier 2007, p.5.

² PYCKE, R., *Les Ankutshu-Membele*, Inédit, p.4.

³ VAN ZANDEYKE R.P, *La Révolte de Luluabourg*, in Zaire IV, 1950, pp.931-964.

⁴ VERBEKEN, A., *La Révolte des Batetela*, Tervuren 1958, p.1063.

⁵ NGUWO NDJOVU, A, *Autorité du chef dans la société traditionnelle Kusu-Tetela du Sankuru-Lomami*, Katako-Kombe, p.25.

inter-claniques et à la constitution d'une nation quasi-anarchique⁶. Mais ces affrontements fratricides se terminaient toujours par un processus de réconciliation.

Comme le signale le politologue belge Jean-Claude Willame, à l'avènement de la nouvelle province du Sankuru dans la première moitié des années 1960, la délicate tâche de répartition des fonctions au sein des nouvelles institutions provinciales a donné lieu à un conflit de grande ampleur entre les partisans des acteurs politiques de ces institutions, occasionnant un premier massacre dans le chef-lieu du territoire de Lodja au centre de la nouvelle entité. On dénombra d'énormes pertes en vies humaines et en biens, surtout au sein des populations dites « de la savane », qualifiées de venants car étant identifiées comme originaires des territoires de Katako-Kombe et Lubefu plus à l'Est et au Sud-Est du district⁷. En 1963, la violence s'est déchaînée sur une plus grande échelle dans le Sankuru, conduisant à un conflit armé intercommunautaire entre les partisans de André Diumasumbu, de la forêt et ceux de Albert Welo, de la savane.

A Lodja des membres d'un groupe dénommé « jeunesses » décrétèrent une sorte de « nettoyage ethnique » des gens de la savane sur toute l'étendue du territoire de Lodja. Suivant le modèle des attaques des Lulua contre les Luba, à Luluabourg (actuelle Kananga). Les villages à majorité Eswe aux environs de Lodja ainsi que les propriétés des ressortissants de Katako-Kombe et Lubefu dans cette ville même furent ciblés, provoquant, les 15 et 16 mai 1963, plusieurs dizaines de victimes⁸.

André Diumasumbu, alors président du gouvernement provincial, et Albert Welo, député provincial entretenaient chacun un groupe de « jeunesses », c'est-à-dire des bandes de jeunes gens organisés comme agents de sécurité et milices pour leurs communautés respectives. [...] De manifestations en contre-manifestations, ils participaient, aux bagarres entre les deux groupes des rivaux, aux attaques contre les civils et au recrutement de nouveaux militants dans les villages de l'Est (Eswe) et de l'Ouest (Ekonda)⁹.

Il est important de signaler que lorsque surviennent ces événements malheureux, le gouvernement central à Léopoldville (Kinshasa) avait envoyé une délégation des sénateurs conduite par Isaac Kalonji, le président du Sénat à Lodja, où elle avait passé une journée à discuter avec le chef de l'exécutif provinciale Diumasumbu (Ekonda) et le président de l'Assemblée provinciale,

⁶ NGUWO, N.A., *Le Sankuru : Fondements d'une province au cœur de la République Démocratique du Congo*, CERCA/Lakaso, 2011, p.9.

⁷ WILLAME, J.-C., *Cahiers Économiques et sociaux, collection numéro 5 d'études politiques, les provinces du Congo : Structure et fonctionnement, le cas du moyen Congo et du Sankuru*, 1965, p.103.

⁸ NGUWO, N.A., *op. cit.*, p.81.

⁹ TURNER, T., *L'ethnie Tetela et le MNC/LUMUMBA*, Études congolaises, 1960, p.336.

Joseph Ohemba (Eswe). A son retour à Kinshasa, Isaac Kalonji fit un rapport attribuant la responsabilité des troubles à l'ex-Abbé Athanase Ndjadi et Albert Welo, leaders des députés provinciaux de l'Est (Eswe)¹⁰.

Au regard de ce qui précède, nul ne peut avoir la possibilité de stabiliser et développer la province du Sankuru sans tenir compte des complexes, des frustrations et des violences passés et présents. Penser autrement serait, à mon avis, construire sur du sable mouvant un édifice d'illusions que le moindre petit coup de vent suffirait à réduire en cendres.

A travers cette étude, nous avons l'ambition de faire une relecture des faits créateurs des conflits entre les habitants des régions de la savane (Eswe) habitant les territoires de Katako-Kombe et Lubefu et ceux des zones forestières (Ekonda) dans les territoires de Lodja, Lomela et Kole (Lusambo étant constitué en grande partie des populations luba, kuba, songye et d'une minorité de tetela). Notre réflexion s'articule sur (I) les causes et origines de conflit Ekonda/Eswe (forets/savanes) au Sankuru ainsi que les événements de 1960 à 1963, (II) les conséquences actuelles de ces conflits au Sankuru qui aboutissent à un blocage multisectoriel et (III) l'urgence et la nécessité d'un diatopisme dialogal comme voie de solution aux crises multiformes qui empêchent l'émergence de la province du Sankuru.

I. CAUSES ET ORIGINES DU CONFLIT EKONDA/ESWE (FORETS/SAVANES) AU SANKURU

Plusieurs événements ont favorisé et/ou intensifié la division et les frustrations communautaires au Sankuru. Il s'agit notamment de la composition de la délégation de Léopoldville au congrès du 9 au 12 mars 1960 à Lodja, la tenue des tables-rondes entre le gouvernement de Léopoldville (Kinshasa) et celui de Stanleyville (Kisangani), le régime d'exception instauré par le séculier lumumbiste Jacques Omonombe au début de 1961 après la nouvelle de l'assassinat de Patrice-Emery Lumumba, l'arrestation d'Omonombe sur ordre d'Athanase Ndjadi, la répression des « jeunesses » de Katako-Kombe au cours de laquelle Clément Ngandu fut abattu etc.

I.1. La délégation de Léopoldville au congrès des Ankutshu-Anamongo à Lodja

Sous l'égide de Patrice-Emery Lumumba qui cherchait à consolider ses bases en prévision des élections générales de mai 1960, un congrès des Ankutshu-Anamongo était prévu à Lodja pour le compte du MNC/Lumumba. La délégation venue de Léopoldville (Kinshasa) tirait les ficelles. Patrice-Emery Lumumba venait d'être triomphalement porté à la tête de la Fédération des

¹⁰ Rapport de la délégation sénatoriale à Lodja du 20 février 1963, chambre des Représentants, Doc. 7, p.7

Batetela (FEDEBAT), par plusieurs associations de ses coreligionnaires dont l'association des Atetela de Lodja (ASSALO). Il avait chargé son vice-président Daniel Shakembo, de constituer une délégation devant représenter la diaspora sankuroise de Léopoldville (Kinshasa) au congrès de Lodja, en tenant compte de la représentativité des Associations. Malheureusement, Shakembo escamota l'Association des Atetela de Lodja (ASSALO) sur sa liste, ce qui provoqua le courroux des membres de cette dernière qui firent savoir que la délégation de Léopoldville qui était arrivée à Lodja n'était pas représentative¹¹. Malgré ce problème, le congrès se tint du 09 au 12 mars 1960.

1.1.1. Remise en cause par les "Ekonda" du rapport du congrès de Lodja à Léopoldville

Au retour de la délégation de Lodja, un rapport de la délégation Shakembo fut présenté à Léopoldville au siège du MNC/Lumumba, avenue Kigoma n°88 dans la commune de Kinshasa. C'est Etienne Kihuyu qui prit la parole au nom de la délégation pour se féliciter d'abord du climat d'entente qui avait caractérisé le congrès avant de présenter la liste des candidats retenus pour les élections législatives de mai 1960. Il s'agissait d'Etienne Kihuyu, Joseph Lutula, Joseph Shako et Clément Kalema. Il faut noter que le Sankuru constituait une seule circonscription électorale. Parmi ces candidats ainsi présélectionnés, il n'y avait aucun ressortissant Ekonda ou de Lodja¹². Ce déséquilibre est confirmé tant par l'Abbé André Nguwo Ndjovu et André Diumasumbu ainsi que par nombre d'autres chroniqueurs. Les originaires de Kole et de Lomela (Ekonda) se plaignaient aussi du fait que des candidats présentés pour le compte de leurs territoires étaient des non originaires desdits territoires.

Point n'est besoin de rappeler que ce rapport du congrès de Lodja avait provoqué un fort ressentiment dans le chef des sociétaires de l'ASSALO qui convoquèrent dès le lendemain une réunion extraordinaire au domicile d'Augustin Kalonda. Au cours de cette réunion, la diaspora de Lodja à Kinshasa décida de faire une cotisation immédiate pour déléguer André Diumasumbu à Lodja en vue d'expliquer à la population ce qui apparaissait comme une inacceptable discrimination.

1.1.2. Arrivée de Diumasumbu à Lodja : Sollicitation d'un deuxième congrès

A son arrivée à Lodja, André Diumasumbu revendiqua l'organisation d'un deuxième congrès auprès de Joseph Shako, un originaire de Katako-Kombe qui présidait la section du MNC/Lumumba à Lodja. Cette requête demeura sans suite auprès de Shako qui se limita à interdire à tous les membres du parti de Lumumba d'avoir quelque contact que ce soit avec le parti National

¹¹ DIUMASUMBU, O.A., *Sa lutte pour la justice et l'unité du Sankuru*, Ed. Groupe l'exemple, 2005, p.178.

¹² *Idem.*

Progressiste (PNP), un courant politique réputé d'obédience belge, opposé à l'indépendance en 1960 et donc adversaire de Patrice Lumumba avec lequel des proches de Shako avaient fait courir le bruit que Diumasumbu se réunissait clandestinement.

Cette campagne de dénigrement fut utilisée pour discréditer devant la population de Lodja André Diumasumbu, ce qui n'empêcha pas ce dernier de réussir à organiser les assises d'un deuxième congrès des Ankutshu-Anamongo grâce au soutien d'André Welo, vice-président du MNC/Lumumba à Lodja, un "Ekonda" comme lui.

1.1.3. Déroulement du deuxième congrès présidé par André Diumasumbu à Lodja

Le député provincial "Eswe" Albert Welo avait été invité à ce deuxième congrès en qualité de représentant du secteur des Batetela-Lokenye, avec d'autres représentants des "Eswe" à l'instar des chefs Mboo et Kandolo, deux banlieues de Lodja. Albert Welo qui sera retenu comme candidat à la députation provinciale lors de ce deuxième forum en décrit les assises en ces termes : « *La réunion qui avait été convoquée à l'école primaire Lodja-garçons, à la mission catholique, n'avait qu'un seul point. Diumasumbu prit la parole et expliqua ce que prévoyait la loi électorale. "Toute entité territoriale ayant une croissance démographique égale à 100.000 habitants a droit à un siège à l'Assemblée nationale. Or, en fonction du recensement fait, Lodja compte 112.000 habitants. Donc, on a droit à un siège. Mais pourquoi nous, de Lodja, n'avons présenté aucun candidat au congrès ?". L'Abbé Victor Kaïnda (Eswe, ndla) qui était debout à l'entrée de la salle, à côté de l'Abbé Albert Yungu (Ekonda, ndla), répondit que Lodja avait pour représentant Joseph Shako, le président du MNC Lumumba à Lodja. Mécontent de cette réponse, Diumasumbu rétorqua que "Shako qui est originaire de Katako-Kombe ne peut pas représenter Lodja. En plus, il est parmi ceux qui ne cessent de marcher sur nous, ils sont partout comme enseignants, commerçants, médecins, etc. Cette fois-ci, ma candidature sera déposée pour représenter Lodja. Tous ceux qui se reconnaissent d'Ekonda (de la forêt) et mangent l'Oyoko (pain de manioc) doivent voter pour moi. Que Shako se fasse voter par ses frères d'Eswe (de la savane). Si le MNC refuse ma candidature, je choisirai un autre parti ou je serai candidat indépendant" »¹³.*

Après les élections, Diumasumbu sera élu à siéger dans la chambre des Représentants avec le meilleur score des voix de toute la province du Sankuru.

I.2. L'assassinat de Lumumba : Sankuru de mal en pis

Début 1961, la nouvelle de l'assassinat de Lumumba s'est répandue comme une traînée de poudre à travers le pays. Au Sankuru, la population attaqua les blancs, les maltraita (y compris les missionnaires). Jacques Yula, alors

¹³ Données du terrain, Albert WELO (O), *Courrier du 24 août 2001 rédigé à la population du Sankuru*, p.2.

commissaire de district, prit la fuite vers Ikela, dans la province de l'Equateur dont il était ressortissant car on le soupçonnait d'appartenir au PNP. Le Sankuru resta de ce fait sous la direction de l'ex-Abbé Athanase Ndjadi, commissaire adjoint du district dont le siège était établi à Lusambo. Au cours de cette période, Jacques Omonombe, un "Eswé" cadre de la sûreté nationale qui avait suivi Antoine Gizenga, le N°2 du gouvernement Lumumba à Stanleyville, effectua une visite au Sankuru. A son retour vers Stanleyville via Kindu, l'administrateur de Katako-Kombe chercha à le faire arrêter à cause des exactions que la clameur publique lui attribuait mais échoua suite à l'opposition de la garde surarmée du sécurocrate. A Kindu, Omonombe rencontra des troupes envoyées de Stanleyville pour occuper le Sankuru, Kabinda puis Luluabourg en vue de contrecarrer les militaires de l'ANC de Mobutu à Luluabourg et les jeunesses d'Albert Kalonji qui étaient déjà à Lusambo. Se prévalant du titre de chef de la sûreté nationale du gouvernement légitime de Stanleyville, Jacques Omonombe s'assura du soutien de ces troupes et retourna au Sankuru¹⁴.

1.2.1. La terreur d'Omonombe au Sankuru

Jacques Omonombe avait été directeur de la sûreté à Luluabourg et avait un passé sulfureux de baroudeur, voire de cannibale, à en croire le père passionniste Henri Maes (Père Koen). Âgé de 25 ans le 5 septembre 1960, à la neutralisation de Patrice Lumumba dont il était un partisan fanatique, il avait annoncé son intention de réduire la sécession du Sud-Kasaï dont le "Mulopwe" Albert Kalondji l'a accusé d'avoir perpétré le massacre de milliers de balubas à Bakwanga (Mbujimayi). Son règne sans partage sur le Sankuru début 1961 n'a duré que deux mois au cours desquels il créa des bandes des jeunes qui brutalisaient les gens pour un oui ou un non, souvent pour les dépouiller de leurs biens ou de leurs femmes. Omonombe, lui-même, fut mal vu. Parmi les crimes qui lui sont imputés pendant cette période, on peut signaler l'assassinat de la femme d'un pêcheur "Ekonda" Léon Komb'Otale qu'une certaine rumeur accusait d'empêcher les populations d'extractions "Eswé" de circuler sur la voie reliant les territoires de Katako-Kombe et de Lodja. « *C'est sur le pont de la rivière Loheyi à quelques kilomètres du centre de Lodja que le cortège d'Omonombe a rencontré la femme enceinte de Komb'Otale. L'interpellant, il lui demanda où se cachait son bandit de mari. La femme ayant répondu qu'elle n'en savait rien, Omonombe la mit en joue et fit feu la tuant à bout portant devant une foule effarée de passants* », témoigne un témoin oculaire de l'exécution. Acte jugé sanguinaire par la population.

¹⁴ TURNER, T., *op. cit.*, p.305.

Sur ordre d'Omonombe, plusieurs personnalités membres du PNP ou originaires des "Ekonda" comme l'administrateur Théodore Bokuma de Lodja, furent arrêtés et détenus sans autre forme de procédure vers Stanleyville pour cause de « *collaboration avec Léopoldville* ». A l'escale de Kindu, les détenus furent sévèrement torturés battus à mort. Promis à une mort certaine, la plupart d'entre eux réussirent à s'évader¹⁵.

1.2.2. Gouvernement Athanase Ndjadi

Après les deux mois de règne Omonombe, l'ex-Abbé Athanase Ndjadi, un "Eswe" avait pris la tête du district du Sankuru. C'est à son initiative que Jacques Omonombe fut convoqué à Stanleyville pour y être jugé. Prêtre défroqué, et crédité de beaucoup de bonne volonté, Ndjadi était bien accepté par les deux camps (Ekonda/Eswe). Il procéda à la dissolution des groupes des jeunesses créés par Omonombe et stabilisa l'économie en pacifiant la région pendant plus d'un an, jusqu'au moment où le Sankuru fut érigé en province.

Un certain nombre de ressortissants "Eswe" étaient mécontents de l'initiative prise par Ndjadi, de faire arrêter Omonombe (après une première arrestation à Stanleyville). De ce fait, il y eut une vive agitation à l'aéroport de Lodja. Une intervention vigoureuse des agents de l'ONUC fut nécessaire pour permettre à l'avion de décoller. Mboladinga, cité par Turner, évoque cette raison pour justifier le refus des Eswe de soutenir la candidature de Ndjadi à la présidence de la nouvelle province. En 1962, quand le Sankuru fut érigé en province, les grandes personnalités du Sankuru se trouvant au niveau central (Députés et Sénateurs) proposèrent aux députés provinciaux du Sankuru, de confier à l'Abbé Athanase Ndjadi la présidence (gouvernorat) de la province. Néanmoins, C'est le député provincial Albert Welo qui s'était élevé avec véhémence contre cette proposition et demandait à Ndjadi de se retirer en faveur d'Eugène Lutula qui avait, disait-il, des relations politiques jusqu'au niveau national¹⁶.

1.2.3. La décentralisation territoriale de 1962

Début 1961, pendant le règne d'Omonombe au Sankuru, une table ronde fut organisée à Léopoldville entre le gouvernement de Léopoldville et celui de Stanleyville, pour la création d'une unité constitutionnelle fédérale. Ce fut un moment important pour la reconnaissance de nouvelles provinces. Le Sankuru n'y était représenté que par des personnalités anti-lumumbistes proches du PNP, notamment Jean Okuka, Armand Nghenda, Eugène Lutula et Hemery Pene-Sengha, tous "Eswe", Nghenda et Lutula originaires de Lubefu, tandis que Jean Okuka et Pene-Sengha de Katako-Kombe. Une fois de plus, aucun leader "Ekonda" (Lodja, Lomela et Kole) n'en faisait partie.

¹⁵ *Ibidem*, p.300.

¹⁶ *Ibidem*, p.309.

1.2.4. La création de la province du Sankuru

A la création de la province du Sankuru en 1962, les Députés provinciaux siégeant au Kasai rentrèrent à Lodja où les institutions provinciales avaient été installées. Thomas Turner qui s'est intéressé à la moyenne d'âge des leaders des deux communautés note également qu'au cours de cette période, l'âge moyen des huit députés provinciaux "Ekonda" était de 28 ans, alors que celui de leur sept collègues "Eswe" était de 36 ans. André Diumasumbu, le président du gouvernement provincial n'avait lui-même que 26 ans alors que qu'Eugène Lutula en avait 48¹⁷.

1.2.4.1. L'élection du président du Gouvernement provincial

Lorsque l'élection du président du gouvernement provincial fut organisée, André Diumasumbu l'a emporté sur Eugène Lutula au second tour avec 8 voix contre 7, tandis qu'Athanase Ndjadi fut le seul candidat vice-président, donc unanimement élu.

Avant et après l'élection, il y a eu quelques discussions sur les trois députés Ekonda et les quatre autres d'Eswe, tous réputés incompatibles par la radio à partir de Luluabourg à cause des fonctions qu'ils ont occupées sous le gouvernement Ndjadi. L'élimination de ces sept députés aurait été en faveur des "Ekonda". Une autre discussion portait sur la liste envoyée par le gouvernement central où Longomo, un député provincial allié de Diumasumbu et élu de Ndekese fut "oublié". Cet oubli, selon le camp pro-Diumasumbu, ne fut pas de manière inconsciente mais plutôt une machination politique montée par l'opposition à partir de Léopoldville. Le gouvernement central envoya alors un commissaire spécial qui valida tous les députés en assurant l'effectivité de la mise en place des institutions provinciales¹⁸.

1.2.4.2. Le gouvernement Diumasumbu et les conflits

La formation du gouvernement fut aussi une occasion des discussions houleuses. Cependant, le gouvernement Diumasumbu finit par s'installer le 28 septembre 1962. En octobre de la même année, pendant que Diumasumbu était à Léopoldville en conférence des présidents provinciaux avec le chef de l'État, Joseph Kasa-Vubu, le vice-président provincial Ndjadi partit pour Lusambo, prétendant défendre le territoire contre son annexion dans la province de Lomami. Le gouvernement central l'interpella, mais il refusa et décida de rester toujours à Lusambo. Nguwo Ndjovu écrit que l'opposition ou le camp "Eswe" ne cherchait qu'à renverser Diumasumbu et à créer un gouvernement parallèle et non à coopérer avec lui.

¹⁷ *Ibidem*, p.322.

¹⁸ *Ibidem*, p.329.

En janvier 1963, les députés provinciaux de la savane (Eswe) ainsi que les ministres Wembolowa, Emunganya, Kasongo et Mikobi finirent par rejoindre Athanase Ndjadi qui compléta son gouvernement en nommant de nouveaux ministres à Lusambo. A son retour de Léopoldville, Diumasumbu remania son Gouvernement et écarta Ndjadi¹⁹.

1.2.4.3. Les évènements violents de Katako-Kombe (janvier 1963).

Par la suite, se sont succédés les événements tragiques de Katako-Kombe causés par le conflit des compétences entre Ndjadi et Diumasumbu sur le contrôle de ce territoire.

Des sources indiquent qu'en vue de l'expansion de son pouvoir, Diumasumbu convoqua l'ancien chef Sambala de Katako-Kombe, Pene-Sengha, pour lui offrir dans son gouvernement le poste qu'occupait Ndjadi. Diumasumbu cherchait aussi à écarter Laurent Onyemba, administrateur du territoire de Katako-Kombe allié de Ndjadi, pour le remplacer par Kawe, un de ses partisans. Mais Diumasumbu souligne qu'il n'avait reçu Pene-sengha au Sankuru qu'en sa qualité de chef de la sûreté nationale et non pour travailler avec lui. Quand Pene-sengha et Kawe arrivèrent à Katako-Kombe les « jeunesses » MNC/Lumumba pro-Ndjadi les appréhendèrent pour les conduire jusqu'à Lusambo.

Informé de cette interpellation, André Diumasumbu envoya une unité de la police pour maintenir l'ordre et désarmer cette milice. Au moment de l'affrontement entre les éléments des « jeunesses » et les policiers venus de Lodja, il y eut plusieurs blessés. Clément Ngandu, président des jeunesses MNC/Lumumba y trouva la mort. Selon un témoin qui avait assisté à l'incident, c'est alors que les policiers étaient séquestrés par cette milice jeunesse, que leur chef, le commissaire Benoît Wembo, craignant d'être éliminé avec sa troupe, dégaina son pistolet tira sur Ngandu. La mort de ce dernier provoqua une débandade qui permit aux policiers de se précipiter sur leur véhicule pour regagner précipitamment Lodja²⁰.

Sur une plainte du bloc Eswe contre le gouvernement Diumasumbu, le pouvoir central dépêcha Isaac Kalondji, le président du Sénat pour s'enquérir de la situation et rendre compte. Ce dernier, après un échange avec André Diumasumbu (exécutif) et Joseph Ohemba (assemblée), fit un rapport incriminant Albert Welo, leader de l'opposition (savane).

¹⁹ *Ibidem*, p.331.

²⁰ NGUWO, N.A., *Politique et divisionnisme au Sankuru, Journal le relais*, édition du 06 au 10 janvier 2006, p.6.

1.2.4.4. Échec de l'intervention du gouvernement central

Une certaine accalmie suivit la mission d'Isaac Kalondji après laquelle tous les députés (opposition et majorité) recommencèrent à siéger à Lodja sauf Athanase Ndjadi qui prit ses quartiers à Léopoldville (Kinshasa). C'est alors qu'André Diumasumbu fit savoir que ses services avaient intercepté un télégramme envoyé par Albert Welo à Athanase Ndjadi, contenant un projet de création d'une nouvelle province. Le message faisait état en outre de l'existence d'un comité de travail chargé d'étudier les voies et moyens de transférer le chef-lieu (capitale) de la nouvelle province à Djalo, à une centaine de kilomètres de Lodja. L'atmosphère s'alourdit davantage à la deuxième moitié du mois d'avril 1963, lorsque les députés Eswe décidèrent de boycotter les séances plénières de l'Assemblée provinciale, réclamant la création d'une nouvelle province avec comme capitale Lusambo²¹.

1.2.4.5. Arrestation du député provincial Albert Welo, leader de l'opposition

Ce fut l'événement qui conduisit à la fameuse guerre fratricide Ekonda/Eswe du 15 mai 1963, dont les conséquences néfastes ont tendance à entraver jusqu'à nos jours, 59 ans après, la paix, l'unité et le développement du peuple Sankurois.

Il existe plusieurs versions de l'arrestation du député Albert Welo qui agit en l'espèce comme une étincelle sur un baril de poudre. Nguwo Ndjovu signale la motion du député Paul Konga, qui faisait allusion à plusieurs dossiers (paiement des chefs coutumiers, interpellation du ministre des Travaux publics au sujet des fonds accordés par les Nations-Unies pour la réhabilitation du pont sur la rivière Ikenye et l'aéroport de Lodja, statuts des agents, dépolitisation du secteur batetela au centre de Lodja...). D'autres sources évoquent des allégations de détournement des deniers publics, et des marchandises de la société Santos qui accusait Albert Welo qui refusa d'y répondre devant ses pairs de l'Assemblée provinciale. Le présumé de ce fait coupable, les députés provinciaux levèrent ses immunités parlementaires et autorisèrent sa mise en résidence surveillée, en attendant son transfert à Léopoldville où il devait être jugé pour ces prévarications²².

Diumasumbu écrit à ce sujet qu'« *Albert Welo avait été accusé par les sociétés Santos, Nogueira, Cadec d'extorsion au Port fluvial de Bena Dibebe de leurs marchandises équivalant à 20 millions USD lorsqu'il avait brièvement exercé les fonctions de ministre des Finances et de l'économie pendant le règne de Jacques Omonombe. Monsieur Dacruz, le responsable de l'OTRACO (qui deviendra ONATRA) a révélé que Welo avait personnellement ordonné la réquisition des barges contenant lesdites marchandises sans titre ni droit et que devant son refus, le chef*

²¹ TURNER, T., *op. cit.*, 340.

²² NGUWO, N.A., *op. cit.*, p.6.

d'escale de Bena-Dibele avait été sérieusement molesté. Ce dossier fut momentanément suspendu pendant la réconciliation. C'est pendant que leur leader devait répondre à toutes ces accusations que les membres de l'opposition décidèrent unilatéralement de faire quitter les populations "Eswe" de Lodja vers Djalo, m'obligeant de prendre les mesures administratives qui s'imposaient pour rétablir l'ordre et la loi »²³.

Albert Welo lui-même parle d'une accusation portant sur la spoliation d'une rizerie appartenant à un colon belge « *qui a accepté qu'un gouvernement autre que celui de Diumasumbu poursuive l'affaire* », une version qui fut démentie par les autorités centrales, au moyen des documents originaux brandis par lui²⁴. Pour lui, Selon lui, il n'y avait ni flagrance, ni crainte de fuite et la procédure de son arrestation n'était donc pas justifiée. Mécontents de la mise en résidence surveillée de leur leader, les partisans de l'opposition firent une marche de protestation jusqu'à la résidence du président du gouvernement provincial Diumasumbu. Ce dernier ordonna alors la libération de Welo le 12 mai 1963.

Après sa libération, Welo prit la tête d'une marche de défi de l'opposition en se faisant porté en triomphe par ses partisans qui lançaient des propos provocateurs contre les "Ekonda" et brutalisaient les passants. Le camp de la majorité pro-Diumasumbu à son tour fit une contre-manifestation jusqu'au domicile d'Albert Welo, d'où une grenade jetée fit deux victimes, puis la foule se répandit dans la cité de Lodja en criant que le député "Eswe" Welo avait abattu deux manifestants "Ekonda" devant sa résidence. Ce fut le début des affrontements entre les deux communautés au cours desquels plusieurs pertes en vies humaines et d'autres dégâts furent enregistrés.

1.2.4.6. Intensification du conflit et éclosion de la guerre Forêts/Savanes

Albert Welo reçut le 14 mai 1963 une invitation de l'Abbé Albert Yungu, un "Ekonda" pour une rencontre de réconciliation prévue le jour suivant, le 15 mai 1963 à 9h00' au cercle Nord-Sankuru. Arrivés depuis 8h00' jusqu'à 9h15', seuls Welo et ses collègues de l'opposition répondirent à l'appel avant de quitter précipitamment les lieux, un quidam, chauffeur de la Caisse d'épargne, les ayant alertés d'un attroupement des gens qui se constituait chez l'honorable Paul Konga, à l'entrée du quartier Essence. Pendant qu'Albert Welo et ses amis rentraient par la grande route qui traverse la cité vers Diengenga, la foule les poursuivit en empruntant le raccourci de la mission catholique pour les intercepter. Le groupe du leader de l'opposition provinciale et les assaillants qui les poursuivaient arrivèrent presque au même moment au domicile du député qui fut pillé de fond en comble²⁵.

²³ DIUMASUMBU, O. A., *op. cit.*

²⁴ WELO, A., *op. cit.*, p.7.

²⁵ *Ibidem*, pp.5-6.

Diumasumbu raconte que « le même jour, c'est-à-dire le 15/05/1963, arrivé vers 8h00 dans mon cabinet de travail, j'y ai trouvé le jeune homme Etumangele, originaire du secteur des Olemba, presque agonisant et entouré d'une immense foule. Etumangele me révéla qu'il avait été intercepté la veille vers 20h00 par une milice avant d'atteindre le village Oduka. Ses bourreaux lui avaient d'abord demandé la carte d'identité, mais il n'en avait pas. De par son élocution, ils ont déduit qu'il était un Ekonda. Ils l'amenèrent alors dans une maison située dans la brousse où il y avait plusieurs cadavres, et où lui-même fut battu et laissé pour mort. Ils l'ont abandonnée à la recherche d'autres victimes »²⁶.

Le président du Gouvernement provincial ordonna le transfert d'Etumangele à l'hôpital et l'envoi d'un peloton de la gendarmerie à Oduka. Malgré cette décision visant à maintenir l'ordre public, Diumasumbu ne savait pas, semble-t-il, que presque tout Lodja était déjà informé et mobilisé pour l'un ou l'autre des deux camps en présence. Émus, les villageois d'Olemba, conduits par le député Avundu Shaka, et ceux de Lutshimba, conduits par André Welo et Christophe Alunga, descendirent vers la cité de Lodja, au cœur de laquelle se trouvaient plusieurs habitants ressortissants de la savane dont la majorité était venue comme ou avec auxiliaires de Ngongo²⁷.

1.2.4.7. Diumasumbu perd la tête devant les masses de Lodja

Craignant les dégâts d'affrontement dont il aurait été responsable, André Diumasumbu intervint pour empêcher la population de Lodja, qui se réunissait chez Avundu Shaka, alors commissaire de police de la cité de Lodja en vue d'aller libérer leurs frères prisonniers à Oduka. La foule ne voulait plus l'écouter (parce qu'on l'accusait d'être faible alors que ses frères Ekonda mouraient sous les armes des Eswe), Diumasumbu appela le curé de la paroisse catholique, l'Abbé Albert Yungu pour intervenir²⁸.

Turner écrit qu'au cours de ces événements, plus de 120 personnes ont été tuées, chaque camp avait sa prison, Albert Welo et André Diumasumbu avaient chacun derrière lui une milice à titre défensif ou offensif. Les Ekonda furent les plus massacrés par rapport aux Eswe. Il estime que si ces derniers ne furent pas davantage l'objet des massacres, c'est grâce à la prompte intervention de l'armée réquisitionnée par André Diumasumbu.

1.2.4.8. Diumasumbu sauve des Eswe séquestrés dans la forêt de Djenge

Selon le témoignage de Diumasumbu, au moment où il fut informé de la prison où les Ekonda mettaient les Eswe à Djenge, il s'y était rendu avec deux policiers armés, ainsi que son informateur. A défaut d'une route peu praticable,

²⁶ DIUMASUMBU, O.A, *op. cit.*, p.337.

²⁷ *Idem.*

²⁸ *Idem.*

ils prirent le raccourci de la brousse à pieds et marchèrent trois heures avant d'atteindre ladite prison située en pleine forêt.

A leur arrivée, les prisonniers Eswe avec leurs oppresseurs Ekonda furent tous surpris, certains détenus commencèrent à se jeter à ses pieds, en pleurant. Les geôliers commencèrent alors à interroger Diumasumbu sur la situation de leurs frères détenus à Oduka.

Pour les apaiser, Diumasumbu leur répondit que leurs frères se portaient tous bien et obtint la libération de tous les otages. Ce subterfuge lui permit de calmer les esprits, alors qu'en réalité il n'y avait aucun survivant à Oduka. Après deux longues heures de discussions, les 300 (trois cents) prisonniers Eswe furent libérés. Diumasumbu confirme qu'Emile Omalosombe et Okitatele qui vinrent le remercier, et d'autres prisonniers encore vivants peuvent en témoigner²⁹.

1.2.4.9. Intervention du gouvernement central

Le gouvernement central intervint après ces clashes à travers la proclamation par le président de la République Joseph Kasa-Vubu de l'état d'urgence sur toute l'étendue de la province du Sankuru et la nomination d'un commissaire général extraordinaire, Gaston Diomi assisté de deux adjoints, Adolphe Kishwe et Clément Walubila.

1.2.3. Création de la cité de Djalo

Pour les désordres dans lesquels la province du Sankuru s'était trouvée engluée à l'époque, Diumasumbu estime que ces troubles étaient provoqués pour une large part par divers groupes de pression agissant à l'extérieur de cette province. Il explique la création de la cité de Djalo par une action préméditée de certains politiciens "Eswe" installés à Léopoldville où ils avaient téléguidé les troubles du 15 mai 1963 entre les communautés dites "Eswe" et "Ekonda". Quelques événements donnent de la substance à cette affirmation.

En effet, quelques jours avant les troubles, un intellectuel "Eswe" vivant à Kinshasa où il exerçait les fonctions de conseiller militaire du Ministre de la Défense nationale Jérôme Anany, avait effectué une mission officielle au Kivu. Accueilli par l'Association des Batetela du Kivu (ASSOBAKI) à Bukavu, il avait déclaré, selon Léonard Anganda, un "Ekonda" de Lodja, qui était secrétaire du comité directeur de cette association que toutes les mesures avaient été prises à Léopoldville pour s'assurer que la gestion de la province du Sankuru revienne en fin de compte aux gens de la savane et contrecarrer la réussite du jeune André Diumasumbu. Il précisa même que parmi ces mesures, figurait la

²⁹ *Ibidem*, p. 348.

mise à la disposition des « jeunesses » Eswe de quelques armes de poing pour leur permettre d'atteindre cet objectif³⁰.

En outre, l'avant-veille du conflit, un officier supérieur ressortissant de Katako-Kombe, magistrat militaire de son état, fit une visite de deux heures à Lodja. Il avait été signalé après son départ, qu'il était porteur de plusieurs malles pleines d'armes dont la destination n'avait été communiquée à aucune autorité locale.

Cette préméditation est aussi confirmée par le témoignage de Mathieu Loma, un Eswe (savane) de Katako-Kombe et parrain de André Diumasumbu. Arrivé à Léopoldville (Kinshasa) en congé en provenance de Luluabourg (Kananga), il avait révélé à Diumasumbu qui l'avait hébergé chez lui, des menaces sérieuses proférées par les originaires de la savane se trouvant dans cette ville. « *Il y aura une action brutale si vous passez président du gouvernement provincial du Sankuru* », lui avait-il dit. A cela s'ajoute la déclaration d'un député "Eswe" à Lodja lors d'une conférence tenue peu avant l'investiture de Diumasumbu affirmant que la création d'une province du Sud-Sankuru était « *chose acquise* ».

Diumasumbu était convaincu, à partir de l'histoire coloniale vécue au Sankuru, que les gens de la savane n'acceptaient pas d'être dirigés par ceux de la forêt. Il n'avait pas tort car, dès le lendemain de son élection à la tête du gouvernement provincial, le journaliste Emmanuel Odimba, un "Eswe" qui animait les émissions en tetela à la radio de Luluabourg (Kananga), avait répété plusieurs fois ce qui suit : « *les fils de Mongo disent que l'Assemblée provinciale du Sankuru a fait un mauvais choix, la main gauche ne peut jamais commander la main droite, ils souhaitent qu'un vrai fils de Mongo soit le président provinciale* »³¹.

I.3. Témoignages sur le vouloir vivre ensemble entre les populations du Sankuru

Malgré ces événements, pendant leur départ de Lodja vers Djalo, un universitaire "Eswe" du territoire de Lubefu témoigne de l'attitude de solidarité et de fraternité affichée à l'égard de ceux qui s'en allaient par la plupart des habitants des villages Ekonda qu'ils traversaient et qui leur offraient le gîte et le couvert.

Un autre témoignage concerne le secteur Ekonda de Nambelo-Lohembe, en territoire de Lodja séparé de Djalo (Katako-Kombe) par une rivière. Un chef de groupement confirme que les habitants de Djalo venaient se ravitailler dans leur secteur de Nambelo-Lohembe, d'où André Diumasumbu est du reste ressortissant. Mais les villageois craignaient de commercer avec les Eswe et

³⁰ *Ibidem*, p. 341.

³¹ *Idem*.

Emmanuel Okanga, le chef dudit secteur, ordonna formellement à tous les chefs de groupements de sa juridiction d'encourager les villageois à « *commercer sans restriction aucune avec leurs frères de Djalo, pourvu qu'ils ne se mêlent pas de la politique* »³².

II. LES CONSEQUENCES ACTUELLES DE CONFLITS AU SANKURU : UN BLOCAGE MULTISECTORIEL

Les tristes événements qu'a connus le Sankuru dans son histoire, ont non seulement déstructuré la conscience identitaire du peuple tetela, mais aussi favorisé la création d'associations fermées en termes d'autarcie imaginaire, bloquant ainsi toute perspective de coopération harmonieuse pour un développement réel. Ce blocage est multisectoriel parce qu'il s'observe dans plusieurs domaines de la vie notamment politique, économique, socio-psychologique, juridique, culturelle, etc.

II.1. Les conséquences politiques des conflits

Le constat relatif au manque de culture politique en RDC peut expliquer le reste. Au Sankuru, depuis 1960 jusqu'à nos jours, les atavismes ou antécédents de nature politique nés du conflit intercommunautaire forêt/savane de 1963 expliquent l'apparition d'une forme particulière d'incivisme et d'intolérance socio-politiques alimentée par des rivalités politiques parfois irrationnelles. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) l'a constaté notamment pendant le processus électoral de 2011 dans les prestations des médias du Sankuru. Dans son rapport, cette institution d'accompagnement de la démocratie conclut que « *toutes les stations des radios du district du Sankuru dans la province du Kasai Oriental ont passé des émissions dont les propos ont porté atteinte à la vie privée, à l'honneur, et à la dignité de tiers, à l'incitation à la haine et à la violence, à l'apologie des valeurs négatives et ce, en violation de la loi organique du CSAC, loi fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse, de la directive relative à la campagne électorale et du code de bonne conduite de déontologie des journalistes congolais* »³³.

Pendant tous les cycles électoraux de 2006, 2011 et 2018, il a été signalé de multiples cas de violence et d'intolérance à travers toute la province du Sankuru lors de la campagne : bagarres intercommunautaires et incendies de maisons à Lodja, incendies, violences, extorsions et actes de vandalisme entre les Bahamba et les Sambala à Katoko-Kombe, les Bahindo et les Bakuntshu à Kole, Bahamba 1 et Bahamba 2 à Lomela. Des affrontements violents ont également opposé des jeunes Batetela et Bakwamputu à Lusambo ainsi que des

³² TURNER, T., *op. cit.*, p.336.

³³ Rapport N° CSAC/SCVEM/KOR/001/2011 du 24/11/2011, Recueil des actes de régulation de CSAC, période péri électorale : 26 septembre - 26 décembre 2011.

Batetela et Basongye à Lubefu. On s'aperçoit qu'aucun des six territoires de la province du Sankuru n'est à l'abri de ces saillies ataviques surannées qui proviennent en général des manœuvres d'intoxication et de narratifs manichéens manipulés par des petits groupes d'exaltés.

II.1.1. Intoxications, récits manipulés et contre-vérités grossières

Comme nous l'avons souligné ci-dessus, les conflits sont inhérents à la vie humaine. Le journaliste est un historien du présent. Son travail de reportage et de la diffusion de l'information doit être guidé par les vertus et l'éthique professionnelles. Mais tel n'est pas le cas pour un certain nombre d'opérateurs de médias en RDC en générale et dans la province du Sankuru en particulier.

Le site *Desk Africain d'analyses stratégiques* dans sa livraison du 20 Avril 2014, avait ainsi publié un article au vitriol intitulé *le Sankuru, terroir de Lumumba au cœur du Congo, au bord d'un conflit intra-communautaire dévastateur* signé par le Journaliste Timothée Tshaombo Shutsha où Lambert Mende Omalanga (alors ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement central) avait été gravement mis en cause par un narratif manifestement manipulé à dessein, des affirmations infondées et des commentaires lourdement orientés. L'auteur de l'article pamphlétaire y affirmait que « *Mende Omalanga Lambert, promoteur de la station Radio Télé Losanganya, Radio des mille collines distille à longueur des jours des messages et appels à la haine tribale. Il a créé des slogans de division et de xénophobie, il a créé également des milices et inauguré une décennie d'instabilité, de peur et d'incertitude pour des milliers des ressortissants de Katako-Kombe, Lubefu et Lusambo vivant à Lodja* »³⁴. De fait, cette attaque *ad hominem* sensationnaliste et subjectiviste relevait d'une pure intoxication et de la désinformation car elle ne s'appuyait sur aucun fait précis attribuable directement ou indirectement à Mende dont le seul tort aux yeux de Tshaombo était d'avoir, étant un "Ekonda" été massivement élu aux élections générales de 2011 avant d'être reconvoqué au gouvernement central pour le compte du Sankuru par le Président de la République Joseph Kabila. Une analyse froide des faits permet de confirmer cela. En effet, Tshaombo Shutsha accusait la Radio-Télé Losanganya d'être une sorte de « Radio mille collines » de triste mémoire qui appela au génocide rwandais de 1994 alors qu'aucune des structures professionnelles ou judiciaires instituées en RDC pour traquer de telles pratiques n'a aligné cette radio communautaire initiée par Lambert Mende à Lodja depuis de longues années parmi les "moutons noirs" de la presse congolaises.

En outre, à partir de 2006 Tshaombo Shutsha, un "Eswe" qui vivait paisiblement à Lodja avait été lui-même animateur d'émissions politiques très « orientées » à la Radio Sankuru Liberté, propriété d'un acteur politique non originaire de Lodja sans que le moindre grief lui soit adressé par qui que ce

³⁴ <https://afridesk.org>, p.6, consulté le 20 août 2022.

soit. Il s'est référé maladroitement au dicton tetela « *Tosondjake toko l'olondo weeso* » (N'échange pas un palmier contre un litre d'huile de palme) utilisé pendant sa brillante campagne électorale de 2011 par Lambert Mende pour appeler ses compatriotes à voter utile en ne cédant pas aux offres de corruption de plusieurs candidats et les engager à voter des personnes à solutions aux vrais problèmes qui sont les leurs pour affirmer péremptoirement que c'était un appel à se détourner des candidats non originaires. La sagesse contenue dans ce dicton constitue un véritable éveil de conscience collective, elle consiste également à prévenir les électeurs d'opérer un choix judicieux.

Seul un atavisme irrépressible a pu faire dire à Tshaombo Shutsha qu'à l'époque, la communauté "Ekonda", dans laquelle Lambert Mende est né, ne cohabitait pas assez harmonieusement avec les autres à Lodja, la seule circonscription électorale à avoir eu des élus nationaux et provinciaux "Eswe" (cas de MM. Albert Welo, Adolphe Onusumba, ou Shungu Martin tous de Katakoko-Kombe) sans provoquer aucune réaction de rejet.

Par ailleurs réduire le rayonnement politique de Lambert Mende à la seule communauté des "Ekonda" comme tente de le faire l'article en question relève de la mauvaise foi dès lors que le premier responsable du parti de Mende pendant cette période, M. Louis Kinyamba, était un ressortissant "Eswe" du territoire de Katakoko-Kombe dont le journaliste Shutsha est originaire. Il faut aussi signaler que lors des élections législatives de 2006, 2011 et 2018, la CCU de Lambert Mende a fait élire des députés nationaux et provinciaux aussi bien à Lodja (Ekonda) qu'à Katakoko-Kombe (Eswe) et à Lusambo (Bakwamputu). Il est pour le moins curieux que la lecture sociologique de Tshaombo ait escamoté ces évidences qui font de Mende un leader charismatique et rassembleur dont le parti a du reste un ancrage sociologique qui va au-delà du seul espace sankurois (avec des députés nationaux ou provinciaux en Ituri, au Sud-Kivu, dans le Haut-Uélé et la Tshopo).

II.1.2. Lecture sélective et distorsions délibérées des événements au Sankuru

Un autre analyste, signant son texte du nom de Yenyi Aseke, s'est livré à une même lecture sélective d'événements malheureux relativement récents qui ont secoué la province du Sankuru au sujet desquels il incrimine la communauté des "Ekonda". Contrairement à ses affirmations selon lesquelles une manifestation du personnel des services de la santé publique organisée le 31 mars 2010 avait été initiée par la Notabilité rénovée de Lodja (NORELO), un médecin en fonction sur place au moment des faits signale qu'il s'était agi d'une revendication des agents d'un certain nombre de zones de santé du Sankuru qui s'estimaient floués par le médecin inspecteur du district, le Dr. Djamba Lama qui avait réceptionné des véhicules des services de santé à distribuer à toutes les zones de sa juridiction mais ne l'avait pas fait, d'où l'organisation d'un *sit-in* devant le siège de son bureau par ceux qui revendiquaient la remise

de leurs véhicules. Ce médecin inspecteur ayant résolu unilatéralement de transférer le siège de son service et les véhicules revendiqués chez lui, à Tshumbe fut vertement rappelé « toutes affaires cessantes » à Kinshasa où le ministère de la Santé lui intima l'ordre de regagner immédiatement Lodja, ce qu'il fit.

Un autre incident, mis en exergue par le dénommé Yenyi Aseke pour démontrer la supposée nuisance des "Ekonda", a trait à la mort par balles le 25 mars 2014 du jeune Oyombo, alias Eketo (gorille), un "Eswe" du quartier Okitandeki de Lodja abattu, selon le rapport des autorités judiciaires³⁵ locales, par un agent de la police nationale garde du corps de l'administrateur de territoire, un muluba (ni Eswe, ni Ekonda) menacé physiquement par Oyombo alors qu'il intervenait pour mettre fin à une rixe entre motards-taximen. Ironie de l'histoire : l'agent de police auteur du coup de feu était un "Eswe" comme sa victime...

Mais cette bavure policière ainsi consommée fut le prétexte d'une véritable vendetta dirigée contre les ressortissants "Ekonda" du quartier Okitandeki dont 85 maisons et deux établissements scolaires furent incendiées. Justification : tué à Lodja = tué par Lodja !

Une semaine plus tard, le 1^{er} avril 2014 à Katako-Kombe, un groupe de délinquants prétextant vouloir venger leurs frères maltraités à Lodja, avaient pris en otage des commerçants originaires de Lodja qui revenaient de Kindu. Séquestrés et molestés, les infortunés n'eurent la vie sauve que grâce à l'intervention du commandant Koy Abdul Faiko de la police. Le silence de l'« analyste » Yenyi Aseke sur ces faits graves démontre le caractère partisan et politiquement motivé de son récit tendant à tout prix à « ethniciser » des questions d'ordre public.

On a de la peine à saisir la rationalité de sa conception selon laquelle certains Congolais ne peuvent pas exercer leurs droits garantis par la constitution de la République (comme celui de fonder une association, de manifester etc.) sans se faire remonter les bretelles...

Le leitmotiv reste le même depuis l'époque du gouvernement Diumasumbu : « *ôtes-toi delà que je m'y mette* ». Une attitude dénoncée par André Nguwo Ndjovu, un prêtre ressortissant du territoire de Katako-Kombe, peu suspect de complaisance envers le premier chef de l'exécutif provincial du Sankuru pour qui « *ce culte de la préséance et de l'auto-valorisation agressive engendre les divisions internes avec les autres et l'indifférence-mépris envers les personnes et les choses même les plus nobles* ».

³⁵ Voir réquisition n° 125 du 26 mars 2014 du procureur de la République près le parquet de grande instance de Lusambu/Lodja

Aussi longtemps que certains boutefeus dans toutes les communautés ayant en partage le Sankuru refusent d'intégrer dans leur univers mental le fait que les décrets du temps qui passe nous imposent de nous débarrasser de toutes les barrières et attitudes qui nous empêchent de vivre ensemble dans un élan de justice, de tolérance, de vérité et de respect mutuel, les Ankutshu-Anamongo ne tutoieront jamais le développement et l'émergence.

II.2. Les conséquences économiques des conflits

Si l'on définit l'économie comme une science qui a pour objet la satisfaction de besoins de la population, la misère tend à élire domicile au Sankuru. Les antagonismes entre les acteurs sociaux ont joué un rôle de régression, à double facette : premièrement, les populations ne parviennent pas à s'unir pour la promotion de l'économie sociale et solidaire dans un secteur privé à vocation publique comblant les lacunes de l'État. Dans une société normale, parce que l'État ne peut tout faire, il existe de grands projets de développement autour desquels presque toutes les couches sociales s'accordent, en vue de répondre à certains besoins sociaux. Deuxièmement, à cause des combats de leadership entre certains acteurs sociaux et politiques, l'État parvient à ne pas réaliser ce que les populations du Sankuru sont en droit d'en attendre.

II.3. Les conséquences culturelles et psycho-sociales des conflits

Léopold Sédar Senghor pendant la Conférence sur le fondement de l'africanité ou la négritude et l'Arabité tenue à l'Université du Caire en 1967, avait défini la culture comme « *une certaine manière propre de vivre à un peuple, le soubassement et la fin de tout développement, mais aussi une prise de conscience sociale sur son histoire, sa géographie et son ethnie* »³⁶. Les Ankutshu-Anamongo du Sankuru semblent avoir quasiment perdu leur culture. Dans leur mentalité culturelle actuelle, s'observe une disparition de la conscience sociale ou de l'identité collective. Chacun s'avère en même temps soupçonnant et soupçonné. Leurs dialogues s'arrêtent à la vue, à l'ouïe et aux paroles sans atteindre les cœurs ; la psychologie sociale est rongée par le découragement et le pessimisme sur la question de l'unité et du développement. C'est le cas-type d'un peuple démissionnaire face aux exigences de sa propre survie dans un monde de plus en plus compétitif.

³⁶ SUZANNE et JEAN COMHAIRE, S., *Le nouveau dossier Afrique. Situation et perspectives d'un continent*, Marabout universitaire, Limbourg, 1971, pp.24-25.

III. L'URGENCE D'UN DIATOPISME DIALOGAL

Pour guérir les blessures historiques qui rongent la population du Sankuru et prévenir de nouveaux conflits éventuels qui risquent de consumer des générations entières dans les temps présents, nous tenons, à travers cette réflexion, à proposer les voies de solution ci-après :

III.1. Un dialogue de vérité

Nous préconisons un diagnostic franc et sans complaisance entre les descendants d'Onkutshu-Membele sous l'égide de leaders spirituels et d'opinion comme fut le cas avec feu Mgr. Albert Yungu à Enyamba la Wadi. Ces assises inter-Sankuroises devront regrouper toutes les couches de la population (acteurs politiques, opérateurs économiques, hommes de Dieu, intellectuels, étudiants, chefs coutumiers, diaspora, etc.) en vue de dissiper les frustrations et mécontentement des uns et des autres qui causent de larges fissures et déchirures afin de sceller à nouveau l'unité des fils et filles fondée sur l'amour, la paix et le vivre ensemble harmonieux.

Ce dialogue doit, pour être vrai, fonder selon Jurger HABERMAS sur quatre présupposés pragmatiques dont : l'intelligibilité, la vérité, la sincérité et la justesse normative³⁷. C'est à ces conditions qu'un dialogue susceptible de porter des résultats palpables peut-être organisé.

III.2. Le pansement

Le pansement voudrait traduire la volonté de guérir les blessures historiques du peuple Tetela, à la manière d'un médecin qui nettoie une plaie avant d'administrer une médication appropriée. Mais avant de faire un pansement, il faut crever l'abcès. Voilà pourquoi nous devons nous ressourcer à l'histoire du Sankuru pour prendre conscience de ce que nous étions et de ce que voulons être. Il s'agit, selon le professeur François Kombe Oleko, d'une véritable psychanalyse sociale.

En effet, pour sortir de ce gouffre, tout doit partir du pansement, c'est-à-dire d'une évaluation collective des événements, aussi offensants soient-ils, avec une méthode objective. L'objectivité rend possible une prise de distance avec tout sentiment, toute passion ou émotion, toute alliance, en vue de dénicher la vérité. Parce qu'il s'agit d'une communauté dont les interlocuteurs sont originaires, ces derniers, pour bien l'analyser, doivent s'éloigner autant que possible des impératifs de l'immédiateté.

³⁷ HABERMAS, J., *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome 2, Paris, Fayard, 1987, p.360.

III.3. Pour une Sankurité nouvelle

La Sankurité nouvelle est un néologisme destiné à répondre à l'ensemble des problèmes et questions que se posent les nouvelles générations du Sankuru. Elle désigne aussi le moment d'évaluation, de relecture et de décision. La Sankurité passe d'un simple cri de détresse à la revendication d'une identité culturelle et à l'éveil de la conscience sociale. Dans sa philosophie, elle prône les valeurs notamment d'unité, de paix et de développement. Pour atteindre ses objectifs, elle implique la connaissance historique agissante, la confiance des Sankurois en eux-mêmes, une formation de haut niveau des élites Sankuroises dans tous les domaines du savoir, la protection et la sécurité des intérêts supérieurs du peuple Sankurois contre toutes sortes de convoitises, l'intensification des liens de solidarité et de fraternité, la promotion de la jeunesse Sankuroise, levier de l'avenir, l'ouverture au monde moderne dans une pédagogie éclairée ainsi que la renaissance du Sankuru dans le flux et le reflux du temps.

III.4. Marche vers une reconnaissance

Dans le cas du conflit EKONDA-ESWE, une approche plus profonde nous recommande de réfléchir comme le philosophe Axel HONNETH. Pour lui, la méconnaissance, le mépris de l'autre est à la base des conflits. C'est pourquoi, il définit la reconnaissance comme un comportement réactif par lequel nous répondons de manière rationnelle à des qualités que nous avons appris à percevoir chez les sujets humains selon le degré d'intégration dans la seconde nature de notre monde vécu³⁸.

S'inspirant de la reconnaissance de HEGEL qui, sous l'influence de Machiavel, de Rousseau, de Fichte et de Hobbes, Honneth affirme que : « *l'accomplissement des sujets humains dépend du respect ou de l'estime des partenaires avec lesquels ils sont en interaction* »³⁹

De ce point de vue, toute la revisitation de l'histoire commune des EKONDA-ESWE, il s'observe un réel mépris des ESWE vis-à-vis des EKONDA (la composition de la délégation de Léopoldville au congrès de Lodja, la contestation de l'élection de DIUMASUMBU, les participations aux forums et réunions de décision, etc...).

³⁸ HONNETH, A., *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Traduction de l'Allemand par Olivier VOIROL, Pierre RUSCH et Alexandre DUPERIX, Paris, la découverte/Poche, 2006, p.260.

³⁹ HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance*. Traduction de l'Allemand par Pierre RUSCH, Paris, Cerf, 2000 p.49.

III.5. La justice distributive

Généralement, la majorité des contractualistes modernes dont la figure de proue reste John RAWLS pense que les causes fondamentales des conflits qui minent et laminent nos sociétés ont pour cause une mauvaise justice distributive. Pour lui, il suffit d'instaurer une justice distributive pour éradiquer les conflits, car, chacun retrouvera sa part dans la société.

S'il existe plusieurs sources des conflits dans les communautés humaines, il faut vite citer le droit. Dans le souci de relever le défi de l'émergence du Sankuru par la stratégie de l'unité, il importe de faire savoir à la population, les devoirs et obligations de l'État parallèlement aux droits et libertés des citoyens. La primauté du droit peut aider les plus humbles d'entre nous à prendre conscience de leur humanité et à forger l'unité comme une stratégie efficace de lutte contre la corruption, les détournements des deniers publics et la loi fondamentale du pays à laquelle sont soumises d'autres normes. Notre constitution reconnaît en son article 1^{er} al.1, l'existence d'un État de droit⁴⁰, c'est-à-dire un État où le droit est au-dessus de tous.

L'idée de l'état de droit est apparue au 19^{ième} siècle, dans la pensée juridique allemande, et à l'instigation de Mohl. Cette notion a été délaissée par les auteurs français (sauf par R. Carré de Malberg, essentiellement), alors que Hans Kelsen ne s'y intéressa que pour faire la critique, le célèbre juriste autrichien estimant que l'expression « Etat de droit » constituait une tautologie puisque, pour cet auteur, l'État personnifiant l'ordre juridique⁴¹.

Cependant, bien qu'il soit difficile de définir conceptuellement ce que l'on entend par « un Etat de droit », mais l'on devra retenir que l'Etat de droit implique nécessairement les principes suivants : le respect de la hiérarchie des normes, l'égalité des sujets devant la loi, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la séparation des pouvoirs, le respect des droits de l'homme, le contrôle de constitutionnalité des actes réglementaires, législatifs et administratifs ainsi que la souveraineté.

On peut avec le professeur VUNDUAWWE rappeler qu'un Etat de droit implique trois choses :

- 1°) Que les actes des autorités publiques soient soumis au droit et à des règles préétablies ;
- 2°) Que tous les actes des autorités administratives et autres soient soumis au contrôle d'un juge compétent et ;
- 3°) Que son système politique soit démocratique⁴².

⁴⁰ La Constitution du 18 février 2006, telle que modifiée et complétée par la loi N° 11/002 du 20 janvier 2011, journal officiel N° 52^e année, N° spécial.

⁴¹ BIBOMBE MUAMBA, B., Notes polycopiées du cours de Droit constitutionnel et institutions politiques de l'Etat, G2 Droit, UNIKIN, 2008-2009, p.14.

⁴² VUNDUAWWE te PEMAKO, F., *Traité de Droit administratif*, Bruxelles, Afrique éditions, Larcier, 2006, p.108.

CONCLUSION

Comme le disait Turner, pour réordonner le peuple du Sankuru, il faut d'abord maîtriser son passé. Ceci permettra un impact significatif de ce peuple sur le présent. La population du Sankuru ne peut se créer une nouvelle prise de position efficiente qu'à partir d'une conscience sociale devant commencer par la faculté de se mettre autour d'une table, interroger son histoire, dénoncer les maux qui l'accable et prendre sa destinée en main.

Le but de cette étude était de présenter aux lecteurs une meilleure compréhension du conflit EKONDA-ESWE. Et, pour ce faire, il a fallu procéder par une relecture de l'histoire commune de ce peuple émaillé des luttes fratricides aux implications multiples. Cette re-lecture nous aura plongé aux origines du conflit qui, de notre point de vue, sont dûes fondamentalement au mépris ou à la méconnaissance de l'autre. Ce sentiment a traversé l'imaginaire collectif au fil des générations au point de freiner le décollage politique, culturel et économique de la province.

Il devient donc impérieux de changer de paradigmes. Et, ce changement doit s'inspirer du modèle stoïcien proposé par le philosophe Luc FERRY dans son ouvrage : *“Apprendre à vivre. Traité de philosophie à l'usage des nouvelles générations”*. *Ce sage propose aux nouvelles générations d'éviter les deux grands maux qui s'opposent à l'épanouissement de l'homme : la nostalgie du passé et le mirage du futur. Il préconise la “capitalisation” de l'instant présent, seul instant réel*⁴³.

Cette conception permet de redéfinir l'histoire dans sa triple dimension : passée, présente et future. Se focaliser sur le passé est un frein, surtout si ce passé est peu reluisant. Rriver les yeux sur le futur est aussi un frein parce qu'il n'est pas encore là. Construire son présent est le plus réel et le plus important. La revisitation du passé nous permet d'éviter les erreurs dans la difficile et laborieuse construction d'un vivre ensemble différent sans différend. Que le visage de l'autre devienne une chance et non une menace !

Les causes de ce conflit fratricide de 1963, objet de notre étude, sont et demeurent le culte de la préséance, l'auto-valorisation agressive, l'indifférence-mépris et leurs corollaires dont la haine, la division et l'injustice. S'il est vrai que l'histoire des peuples est rarement un long fleuve linéaire et tranquille, il n'en demeure pas moins que les premiers acteurs politiques du Sankuru d'après l'indépendance avaient par leurs erreurs entaché l'évolution harmonieuse de leur peuple qui continue à jouer un rôle psycho-social négatif dans la province natale de l'héroïque Patrice Emery Lumumba.

⁴³ FERRY L., *Apprendre à vivre. Traité à l'usage des jeunes générations*, Paris, Plon, 2004, pp.57-59.

Malgré cette vie généralement agitée à la suite de tels événements, nous pensons que pour la population du Sankuru, l'espoir reste permis et que le meilleur est à venir car, toute communauté humaine confrontée, à un moment ou à un autre de son histoire, à des problèmes qui lui sont particuliers ou universels est capable d'en sortir. Les exemples de Patrice-Emery Lumumba, un "Eswé" qui eut pour secrétaire particulier le juriste "Ekonda" Médard Olungu ou de Lambert Mende Omalanga, l'acteur politique "ekonda" dont le vice-président en charge de la Commission de discipline de son parti fut jusqu'à son décès, le regretté Louis-Richard Onema Lumumba, le frère cadet de Patrice-Emery Lumumba devraient nous inspirer. Ce qui importe, ce ne sont pas les problèmes que connaissent les sociétés, mais plutôt la prise de conscience par ceux-ci.

« Sans l'émergence d'un leadership "mosaïque" capable au besoin de se sacrifier ou disparaître pour le triomphe d'une idée altruiste, la République démocratique du Congo ne parviendra pas à conjurer ses démons », Peut-on lire dans un excellent ouvrage publié en 2010 aux Éditions L'Harmattan par Lambert Mende ⁴⁴.

Le seul oiseau qui ose s'attaquer à un aigle, c'est le corbeau. Pour cela, il s'assoit sur le dos du redoutable rapace et lui mord le cou. Cependant, l'aigle ne répond pas, il ne se bat pas contre le corbeau ; il ne perd ni son temps, ni son énergie à cela. Il ouvre simplement ses ailes et s'élève de plus en plus haut dans le firmament. Plus il vole haut, plus il devient difficile pour le corbeau de respirer : en fin de compte, le corbeau étouffé, finit par tomber de lui-même faute d'oxygène. Puissent tous les grands esprits que compte le Sankuru adopter cette attitude de l'aigle en emmenant les débats oiseux dans lesquels moult corbeaux essayent de le noyer à leur hauteur. Et les corbeaux disparaîtront.

Dans cette perspective, nous appelons de tous nos vœux la revitalisation de l'unité, de l'amour et du vivre ensemble harmonieux entre les descendants d'Onkutshu-Membele.

⁴⁴ MENDE, O.L., *Dans l'œil du Cyclone, Congo-Kinshasa : les années rebelles 1997-2003 revisitées*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2008, p.278.

BIBLIOGRAPHIE

1. BIBOMBE MUAMBA, B., Notes polycopiées du cours de Droit constitutionnel et institutions politiques de l'Etat, G2 Droit, UNIKIN, 2008-2009.
2. Constitution de la République Démocratique du Congo telle que modifiée par la loi N°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision des certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, in *Journal officiel*, 52^e année, numéro spécial, Kinshasa, 2011.
3. DIUMASUMBU OMOTE LENA EHEKA A., *Sa lutte pour la justice et l'unité du Sankuru*, Groupe l'exemple, 2005.
4. FERRY, L., *Apprendre à vivre. Traité à l'usage des jeunes générations*, Paris, Plon, 2004.
5. HABERMAS, J., *Théorie de l'agir communicationnel*, T. 2, Paris, Fayard, 1987.
6. HONNETH, A., *La lutte pour la reconnaissance*. Traduction de l'allemand par Pierre RUSCH, Paris, Cerf, 2000.
7. HONNETH, A., *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Traduction de l'allemand par Olivier VOIROL, Pierre RUSCH et Alexandre DUPERIX, Paris, la découverte/Poche, 2006.
8. <https://afridesk.org>, consulté le 20 août 2022.
9. MENDE OMALANGA, L., *Dans l'œil du Cyclone, Congo-Kinshasa : les années rebelles 1997-2003 revisitées*, L'Harmattan, Paris, 2008.
10. MULUMBA KABUAYI Wa BONDO, F., *Réflexions sur la responsabilité des intellectuels dans la crise en RDC*, éd. Le Potentiel, Kinshasa RDC, Janvier 2007.
11. NGUWO NDJOVU, A., « Politique et divisionnisme au Sankuru », in *Journal le relais*, édition du 06 au 10 janvier 2006.
12. NGUWO NDJOVU, A., *Le Sankuru : Fondements d'une province au cœur de la République Démocratique du Congo*, CERCA/Lakaso, 2011.
13. Rapport de la délégation sénatoriale à Lodja, du 20 février 1963, chambre des Représentants, Doc. 7.
14. Rapport N° CSAC/SCVEM/KOR/001/2011 du 24/11/2011, Recueil des actes de régulation de CSAC, période péri électorale : 26 Septembre- 26 décembre 2011.
15. SUZANNE et JEAN COMHAIRE, S., *Le nouveau dossier Afrique. Situation et perspectives d'un continent*, Marabout universitaire, Limbourg, 1971.
16. TURNER, T., *L'ethnie Tetela et le MNC/LUMUMBA*, Etudes congolaises, 1960.
17. VAN ZANDEYKE, R.P, « La Révolte de Luluabourg », in *Zaire IV*, 1950.
18. VERBEKEN, A., *La Révolte des Batetela*, Tervuren, 1958.
19. VUNDUAWE te PEMAKO, F., *Traité de Droit administratif*, Bruxelles, Afrique éditions, Larcier, 2006,
20. WILLAME, J.C., « Cahiers Economiques et sociaux », collection numéro 5 d'études politiques, les provinces du Congo : Structure et fonctionnement, le cas du moyen Congo et du Sankuru, 1965.